



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-45829>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **26-45829**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** SG MINISTERE DES FINANCES

**Correspondant :** MME DUPONT KHAOULA, Acheteuse/Conseillère en ingénierie achat du pôle coordination et pilotage de projets

**Adresse :** 139 RUE DE BERCY, 75012 PARIS

**Coordonnées :**

**Courriel :** achat-bimo.siep@finances.gouv.fr

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Travaux de rénovation énergétique du CFP de CENON

**Lieu d'exécution :** CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES AVENUE PRESIDENT VINCENT AURIOL, 33150 CENON

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Rénovation énergétique

**Des variantes seront-elles prises en compte :** Oui

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

**Date prévisionnelle de début des travaux :** 24/06/2026

7 mois

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Il est prévu une retenue de garantie qui est prélevée par fractions sur chacun des versements autres qu'une avance. Le montant de la retenue de garantie est égal à 5% (3% pour les PME selon le répertoire INSEE) du montant initial augmenté, le cas échéant, du montant des avenants.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** l'euro

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

Type de procédure : procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

Date limite de réception des offres : 05/06/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

## Section 12 - Adresses complémentaires

## Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

- Lot(s) 1 - VRD Gros œuvre Peinture
- Lot(s) 2 - ETANCHEITE
- Lot(s) 3 - FOB - ITE - MENUISERIES EXT - STORES
- Lot(s) 4 - CHAUFFAGE - VENTILATION
- Lot(s) 5 - ELECTRICITE - CFO CFA / PHOTOVOLTAIQUE

## Section 14 - Informations complémentaires

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/05/2026